

A la Une

6^e édition du festival Les Buissonnières

Le lancement du festival Les Buissonnières se déroulera à la Librairie GRANGIER, le jeudi 26 mai 2011 à 9h30, en présence des 3 auteurs invités :

Bernard FRIOT
Franck PAVLOFF
Chantal PELLETIER



Bernard FRIOT, ancien enseignant et auteur jeunesse à succès, a accepté de répondre en avant-première à quelques questions :

MCO : Vous qui avez l'habitude du public scolaire, quel intérêt trouvez-vous à aller à la rencontre du grand public ?

B. Friot : « Pour moi, la littérature pour la jeunesse est un sous-ensemble de la littérature populaire et s'adresse donc à un vaste public, jeune ou moins jeune, proche ou non du livre. C'est aussi un moyen de communication entre les générations. Participer à une rencontre "tout public", c'est permettre ce dialogue, cet échange. Je suis un adulte qui écrit comme adulte pour les enfants, et tous les adultes, parents ou non, ont une responsabilité par rapport aux enfants et adolescents. Enfin, chacun de nous, nous avons toute notre vie, quelque chose de notre enfance à réparer. La littérature pour la jeunesse est, parfois, un moyen d'y parvenir. ».

MCO : Quelle place tiennent pour vous les bibliothèques dans le cheminement de lecture des enfants et des adolescents ? Quel rôle jouent-elles par rapport à l'école ?

B. Friot : « Les bibliothèques sont le lieu de la lecture choisie, autonome. Cette autonomie se construit, notamment grâce à l'aide de l'école. Il faut pour cela qu'enseignants et bibliothécaires donnent à l'enfant les moyens de son autonomie : maîtrise de la lecture, intérêt pour les histoires, pour les livres, connaissance des usages du livre, apprentissage du choix des livres, rencontres avec d'autres lecteurs... Bref, la formation du lecteur est une aventure longue, complexe qui se vit de rencontre en rencontre. Je souhaite que les bibliothécaires aillent plus souvent à la rencontre des lecteurs, là où ils vivent, et puissent proposer plusieurs approches du livre. ».

MCO : Dans les réactions des enfants/adolescents à la lecture de vos livres, quelles sont celles qui vous ont le plus marqué ? Certaines vous ont-elles inspiré pour d'autres histoires ?

B. Friot : « Très souvent, enfants et adolescents me surprennent par leur maturité, leur profondeur (qui peut se conjuguer avec une grande superficialité dans d'autres domaines). Les rencontres me conduisent à oser toujours plus, à expérimenter, à inventer d'autres formes pour communiquer avec eux "au plus vrai". ».

Si vous ne pouvez pas assister au lancement du festival, suivez la rencontre en direct sur notre site Internet et posez vos questions en ligne.

Pour plus de renseignements : <http://mediatheque.cotedor.fr>

De la musique pour les animations

La Médiathèque Côte-d'Or propose désormais à toutes les bibliothèques du réseau la possibilité d'emprunter des documents sonores et audiovisuels dans le cadre de leurs animations.

Les demandes portant sur ces documents devront apparaître sur les fiches Animation (de couleur verte) que les bibliothèques envoient habituellement.

Ces documents ne sont pas réservables en ligne.

Les CD peuvent être prêtés aux particuliers, et peuvent être diffusés dans les bibliothèques pendant les heures d'ouverture avec l'obtention d'un droit de diffusion auprès de la SACEM. Chaque bibliothèque peut emprunter jusqu'à 10 CD pour chacune de ses animations.

La totalité des DVD peuvent être prêtés aux usagers et la plupart sont consultables sur place (voir indication éventuelle sur le boîtier).

En revanche, ils ne sont pas soumis au droit de projection publique : aucune projection publique n'est donc possible.

Chaque bibliothèque peut emprunter 2 DVD pour chacune de ses animations.

N'hésitez pas à contacter vos référents pour plus d'explications si nécessaire.

ABF Formation Auxiliaire de bibliothèque

Le Conseil Général de la Côte-d'Or s'associe à l'ABF-Bourgogne pour promouvoir la formation d'auxiliaire de bibliothèque dispensée à partir de septembre 2011.



Cette formation, qui se fait en un an à raison d'une journée de cours par semaine, s'adresse à tous les salariés et bénévoles du réseau de lecture publique. Le diplôme obtenu, gage de sérieux en terme de connaissances pour la gestion et l'animation d'une bibliothèque, donne accès à des emplois d'adjoint du patrimoine et des bibliothèques.

C'est pourquoi le Conseil Général a décidé d'accorder une aide à la formation aux salariés des bibliothèques du réseau de lecture publique de la Côte-d'Or qui souhaitent suivre cette formation. Les bénévoles, quant à eux, peuvent s'adresser à l'Association des Amis de la BDP 21 qui peut leur proposer une aide financière.

Pour connaître les conditions des aides, rendez-vous sur notre site Internet, rubrique [Aides aux communes](#).

Pratique

N'ayez plus peur du vide ! Lancez-vous !

Si vos étagères sont surchargées, si les lecteurs peinent à choisir, n'hésitez plus : **lancez-vous dans une opération de désherbage**.

Afin de vous aider à mener à bien cette opération, la Médiathèque Côte-d'Or vous propose une visite technique au cours de laquelle vous serez initié à cette pratique qui exige méthode et rigueur.

Osez franchir le pas et découvrez, vous aussi, les bienfaits de l'après désherbage.

Pour en savoir plus, contactez votre référent MCO.



crédit P. Thibaut

« LE DESHERBAGE !!! C'est une opération que, personnellement, je retardais depuis des années, ayant beaucoup de mal à éliminer un livre de nos collections... et pourtant... de l'avis de nombreux lecteurs, ce désherbage a apporté :

- clarté dans les rayonnages ; l'aspect vieillot a disparu. Les livres ont plus de place et certains peuvent être davantage mis en valeur ;

- nouvelle vie pour de nombreux romans : les habitués ont retrouvé le plaisir de choisir dans la totalité du fonds, principalement pour les romans (adultes et jeunes). Certains lecteurs ont même pensé que nous avions de nouveaux livres.

Le désherbage, goûtez-y, vous y reviendrez. »

(Madeleine Chamblas, bibliothèque de Thorey-en-Plaine)

B comme Biographie

Nouveau traitement des biographies en documentaires adultes et jeunesse

Les ouvrages à caractère biographique (biographie complète ou récit de vie) sont intégrés dans les classes Dewey selon :

- l'activité de la personne biographiée ;
- la période historique des personnages historiques et politiques.

Une gommette **B** matérialise le caractère biographique des documentaires.

La cote se compose de l'indice Dewey et des trois premières lettres de la personne biographiée.

A terme, les biographies seront totalement intégrées dans les documentaires et ne constitueront plus un fonds à part.

Sélections musicales

La MCO vous propose toute l'année des **sélections musicales thématiques**. La musique mexicaine et Gustav Mahler ont inauguré cette nouvelle rubrique, régulièrement enrichie par de nouveaux thèmes.



Actuellement en ligne : **la chanson jeune public hors des sentiers battus**.

Sur notre site Internet, rendez-vous à la rubrique [Boîte à outils / Sélections musicales](#).

Zoom sur une ressource multimedia



Chaque mois, la MCO sélectionne une ressource en ligne gratuite à faire découvrir aux jeunes lecteurs.

Elle peut être présentée dans le cadre d'une animation, d'un atelier multimedia ou mise en page d'accueil d'un poste Internet accessible au public.

Après La galerie des enfants du Museum, découvrez Une minute au musée (Musée d'Orsay)



Sur notre site Internet, rendez-vous à la rubrique [Boîte à outils / Ressources multimedia](#).

Déclaration obligatoire d'achats de livres à la SOFIA

Depuis le 18 juin 2003, la loi oblige les bibliothèques qui achètent des livres et en organisent le prêt dans leurs locaux à déclarer leurs achats auprès de la SOFIA (Société Française des Intérêts des Auteurs de l'écrit). Les bibliothèques associatives sont également concernées par cette loi.

Un courrier en ce sens va vous être envoyé prochainement par la SOFIA.

Cette procédure n'engendre aucun coût supplémentaire pour la commune ou l'association.

Pourquoi cette loi ?

Cette loi dite « loi relative à la rémunération au titre du prêt en bibliothèque et renforçant la protection sociale des auteurs » est importante à plusieurs titres :

- d'une part, elle a permis d'améliorer la situation financière des auteurs qui bénéficient désormais d'une rémunération au titre du prêt, ainsi que d'une retraite complémentaire ;
- d'autre part, en fixant à 9 % le rabais maximum pouvant être consenti par une librairie aux collectivités, elle est venue compléter la loi sur le prix unique du livre du 10 août 1981 (dite « loi Lang ») limitant la concurrence sur le prix de vente au public du livre afin de protéger la filière et de développer la lecture.

Comment ça marche ?

Afin de rémunérer les auteurs (et les éditeurs), deux sources de financement sont mobilisées :

- d'une part, l'Etat verse une rémunération forfaitaire de 1,50 € par inscrit en bibliothèque publique et de 1 € par inscrit en bibliothèque universitaire ;
- d'autre part, les librairies versent à la SOFIA au titre du droit de prêt 6 % du prix public hors taxes des livres achetés par les bibliothèques de prêt. C'est donc à partir des déclarations d'achats faites par les bibliothèques auprès de la SOFIA que peut être calculé le montant à verser aux auteurs (et éditeurs) au titre du droit de prêt.

Concrètement, on fait comment ?

Après inscription auprès de la SOFIA, les déclarations se font par Internet. Chaque bibliothèque déclare le montant des livres achetés (par fournisseur et par facture - indiquer la date, le numéro de la facture, le montant total de la facture HT et TTC).

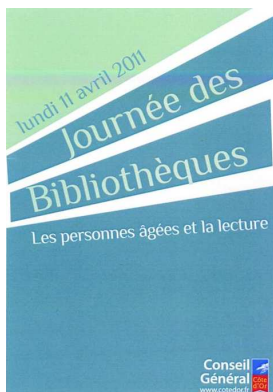
Cette déclaration concerne uniquement les livres soumis à un taux de TVA de 5,5 %.

Renseignements :

SOFIA

20, rue des Grands Augustins - 75006 Paris
Numéro azur : 0810 034 034
Courriel : droitdepret@la-sofia.org
<http://www.la-sofia.org>

Les échos du réseau



Le 11 avril dernier a eu lieu la Journée annuelle des Bibliothèques.

Vous étiez nombreux à participer à ce temps de réflexion consacré aux personnes âgées et au rapport qu'elles entretiennent avec la lecture.

Environ 120 personnes, majoritairement des bibliothécaires du réseau, accompagnés de quelques étudiants et travailleurs sociaux, ont pu entendre les expériences de psychologues, animateurs et bibliothécaires engagés sur le terrain et être témoins de leur enthousiasme.

« Un grand merci à toute l'équipe de la MCO pour cette journée des bibliothèques riche d'idées et d'enseignements sur les personnes âgées et leurs rapports à la lecture ! Ce temps d'échanges m'a vraiment confortée dans l'idée de mettre en place des actions en collaboration avec la maison de retraite de la commune avec qui je vais me mettre en relation, sans plus attendre ! »
(Magali Fiatte, bibliothèque de Daix)

« Le matin, l'intervention de la 2e personne était pleine de sensibilité. Ces sentiments d'humanité et de compassion nous ont émues aux larmes. Une réflexion pour comprendre l'inéluctable vieillesse. Rencontres, échanges d'adresses et de téléphones pendant le repas convivial. Une après-midi croustillante. Les intervenantes costumées ont donné le tempo, nous contant des histoires et des chansons un peu grivoises, nous rappelant que les anciens (eux aussi) sont sensibles à la poésie, et à l'humour. Grâce aux Amulecteurs, vieillesse ne rime plus (le temps du spectacle tout au moins) avec tristesse. Une journée étonnante, riche en échanges intergénérationnels et surtout en méditation. En un mot, BRAVO ! »
(Frédérique Huguenin et Alexia Mathevet, bibliothèque de Saulieu)



Vous pouvez retrouver la bibliographie consacrée à ce sujet sur notre site Internet à la rubrique [Formation / Journée des bibliothèques](#).

Pour tous ceux qui souhaitent aller au-delà, **deux formations seront programmées** dans les mois à venir par la MCO :

- la première aura lieu à l'automne prochain et sera consacrée à la construction d'une offre de lecture et d'animations pour les personnes âgées,
- la seconde, plus tard dans l'année, initiera les participants à la technique de la lecture à voix haute.

Rendez-vous sur notre prochain programme de formation !

Annoncez vos animations sur <http://mediatheque.cotedor.fr>

1. Rendez-vous sur le site Internet de la Médiathèque Côte-d'Or à la rubrique « Agenda des bibliothèques ».
2. Remplissez le formulaire.
3. La MCO mettra en ligne les informations relatives aux animations organisées dans votre bibliothèque.